





## Vous constatez un dommage réseau en partie publique, que pouvez-vous faire ?

En cas de constat d'un problème sur le réseau (poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées), le service « dommages réseaux » permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange et du réseau Numéridax.

Afin que ces signalements puissent être traités, il est impératif de bien renseigner chaque champ, sans cela, le dossier pourrait être clôturé sans suite. Il existe un site internet pour signaler ces dommages réseaux :

## https://dommages reseaux.orange.fr/







## GRAND DAX TRÈS HAUT DÉBIT

https://granddaxtreshautdebit.fr/

contact.gdhd@granddaxtreshautdebit.fr



